



## DECISION N°36/2026

### OBJET : AVENANT N°2 - MARCHE PUBLIC RELATIF AU DESHERBAGE DES RUES ET ESPACES PUBLICS A CHATEAUNEUF-SUR-LOIRE

Madame le Maire de la Commune de Châteauneuf-sur-Loire,

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2122-22 et L.2122-23, et sa partie réglementaire,

**Vu** l'article R2193-3 du code de la commande publique,

**Vu** la délibération du Conseil Municipal n° DEL-19-2026 en date du 21 mars 2026 portant délégation de pouvoirs données par le Conseil Municipal à Madame le Maire,

**Considérant** qu'en application du quatrièmement de cette délibération, Madame le Maire est autorisée à prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres d'un montant inférieur à 221 000 € HT pour les marchés de fournitures et services et de 500 000 € HT pour les marchés de travaux, ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget,

**Vu** la décision n°02/2024 attribuant le marché public relatif au désherbage des rues et espaces publics à Châteauneuf-sur-Loire à l'entreprise IDVERDE, sise 396 rue du rond d'eau – 45590 Saint-Cyr-en-Val,

**Vu** la décision n°25/2026 modifiant l'article 5-2 du CCAP, sur la clause sur les variations de prix,

### **DECIDE**

**Article 1** : de modifier le bordereau des prix unitaires, pour supprimer les prestations d'entretien des rues Saint-Barthélemy, de la Maladrerie et des Bons Hospices, situées dans le secteur 2 du BPU.

S'agissant d'un marché à bon de commande, il n'y a pas d'incidence financière sur le montant maximum des prestations.

**Article 2** : de signer tous les documents se rapportant à ce marché, ainsi que les éventuelles modifications en cours d'exécution.

**Pour copie conforme.**

Fait à Châteauneuf-sur-Loire,

Le trente et un mars deux mille vingt-six.

Le Maire,

**Florence GALZIN**

Le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire du présent acte.

Le Maire, F. GALZIN

Signé par :

Florence GALZIN

Date : 05/04/2026

Qualité : Maire